



LUNDI 14 SEPTEMBRE 2026

SPACE 2026 - Du 15 au 17 septembre à Rennes

La Région Bretagne annonce le renforcement de ses aides agricoles

Un été rythmé par les vagues de chaleur et la sécheresse, des filières agricoles bretonnes fragilisées et une inquiétude grandissante sur l'accès à la ressource en eau : voilà dans quelle atmosphère s'ouvre le 40^e Salon international de l'élevage (SPACE) à Rennes. Les organisateurs ont justement choisi l'eau comme thème principal de cette édition. C'est dans ce contexte que Loïg Chesnais-Girard, Président de la Région Bretagne, annonce le renforcement du soutien à l'agriculture bretonne. Il rappelle aussi que l'adaptation au dérèglement climatique est plus que jamais une urgence collective.

Face à des épisodes climatiques qui se répètent et s'intensifient, 2026 ne peut pas être considérée comme une année exceptionnelle : lorsqu'un phénomène se répète à plusieurs reprises en quelques années, il devient structurel. La Région Bretagne renforce donc ses moyens et dispositifs pour accompagner les exploitations et accélérer leur adaptation. **En 2026, elle mobilisera 34 M€** pour soutenir les investissements agricoles, soit **6 M€ de plus** que prévu initialement, et renforcera ses actions en faveur de l'eau, de la résilience climatique, du renouvellement des générations et du bocage.

RÉPONDRE À L'URGENCE : PLUS D'INVESTISSEMENTS, PLUS VITE

La Région Bretagne consacrera donc 34 M€ à son dispositif de soutien **AGRI Invest**, soit **une hausse de 22%**, permettant d'accompagner 175 agriculteurs supplémentaires.

La collectivité poursuit également ses efforts pour accélérer le traitement des dossiers et les paiements. **Chaque mois, 4,5 M€** sont versés dans les fermes bretonnes au titre des aides régionales. **80% des paiements** sont traités par la Région en **33 jours maximum**.

« Quand une exploitation investit, elle ne peut pas attendre des mois pour obtenir une réponse ou un paiement. **Nous renforçons nos moyens** parce que nous savons les difficultés auxquelles les agriculteurs sont confrontés. Mais surtout, nous voulons **aider notre agriculture à être demain plus robuste** », souligne Loïg Chesnais-Girard.

FAIRE DE L'EAU ET DU CLIMAT UNE PRIORITÉ IMMÉDIATE

À l'heure où la question de l'eau s'impose comme **un enjeu majeur pour l'agriculture bretonne comme pour toute la société**, la Région renforce son soutien aux équipements permettant d'économiser ou de récupérer cette ressource.

Certaines aides seront revalorisées dès 2026. À titre d'exemple, le soutien régional à **l'installation de récupérateurs d'eau de pluie** pourra atteindre 32 000 € contre 24 000 € aujourd'hui, soit **une augmentation de 33 %**.

Via **AGRI Invest**, la Région va accélérer **l'adaptation climatique des bâtiments agricoles** en finançant les **systèmes de ventilation** qui améliorent le bien-être animal en période de fortes chaleurs, ou la rénovation des bâtiments existants.

« Nous regardons la réalité en face : les épisodes de cet été **ne seront plus des exceptions à l'avenir**. Nous devons garder une Bretagne "éponge". Cela passe par **des sols capables de retenir l'eau, par les arbres, le bocage, par des pratiques moins consommatrices d'eau**. Et lorsque c'est nécessaire, par des **solutions de stockage** adaptées aux territoires et aux besoins. C'est pourquoi nous devons **investir davantage** dans les pratiques agricoles et les équipements qui permettront aux exploitations d'être encore plus résilientes. »



Le Président de Région rappelle également un principe simple : « **La Bretagne doit continuer à produire, à prendre sa part dans la souveraineté alimentaire. Nos terres doivent servir à nourrir les femmes et les hommes. Notre rôle est donc d'accompagner les agriculteurs pour qu'ils puissent continuer à produire, à produire mieux, à produire durablement, dans un climat qui change.** »

PRÉPARER L'AGRICULTURE BRETONNE DE 2050

Pour la Région Bretagne, l'urgence climatique s'accompagne d'un autre défi majeur : l'urgence du **renouvellement des générations**, car près d'un agriculteur sur deux partira à la retraite avant 2030.

Chaque année, la Région consacre **12,5 M€ à l'installation agricole**, permettant d'accompagner **500 jeunes et 250 transmissions** d'exploitation. Avec le dispositif **ClimAléas-test**, les enjeux climatiques et la résilience des fermes sont intégrés dès l'installation.

Autre levier majeur : le bocage. En 2026, **6,2 M€** seront consacrés au programme **Breizh Bocage** (600 km de haies plantés par an), auxquels s'ajouteront **500 000 €** supplémentaires afin d'accélérer les plantations d'arbres et de haies.

Pour Loïg Chesnais-Girard : « **Nous préparons aujourd'hui l'agriculture et l'alimentation de 2050 : investissons dans les sols, le bocage, la gestion de l'eau. C'est ce qui fera la richesse de demain.** »

Il précise enfin : « **Nous ne devons jamais opposer l'urgence et le temps long.** Les aides supplémentaires annoncées aujourd'hui répondent à une nécessité de préparer la transformation de notre agriculture face au dérèglement climatique, pour garantir sa robustesse dans les prochaines décennies. **Protéger l'eau, faire évoluer les pratiques, stocker lorsque c'est nécessaire et dans le respect de la ressource et de l'équilibre des territoires** : c'est cette combinaison de solutions qui nous permettra de construire une agriculture bretonne résiliente et durable. »

Chiffres clés

- 34 M€ pour accompagner les investissements agricoles en 2026 (+ 6 M€ par rapport à l'enveloppe initiale).
- 4,5 M€ versés chaque mois dans les exploitations bretonnes.
- 80% des paiements des aides de la Région aux agriculteurs sont traités en 33 jours maximum.
- 6,7 M€ mobilisés pour Breizh Bocage en 2026, soit + 500 000 €
- 500 jeunes agriculteurs accompagnés chaque année, 250 transmissions d'exploitation soutenues chaque année.



Chaque année, la Région Bretagne consacre 12,5 M€ pour accompagner l'installation des jeunes agriculteurs.

© L'œil de Paco/Région Bretagne

Avenir de l'agriculture bretonne

Les outils de la Région pour l'installation d'une nouvelle génération

La moitié des agriculteurs et agricultrices actifs aujourd'hui partiront à la retraite d'ici 2030. Toutes les filières agricoles sont concernées par cette baisse démographique en Bretagne, malgré un modèle diversifié, basé sur la polyculture-élevage, créateur d'emplois et reconnu pour sa résilience. Pour répondre à cet enjeu, la Région a placé l'installation et la transmission des exploitations agricoles au cœur de ses priorités, avec 12,5 M€ mobilisés chaque année.

RÉUSSIR SON INSTALLATION

Le premier levier d'action de la Région est bien entendu la **Dotation Jeune Agriculteur (1 500 DJA attribuées depuis avril 2023, pour 34,7 M€)**, une aide en trésorerie versée aux nouveaux installés. Elle contribue à répondre aux défis des premières années et sécurise le parcours du nouvel agriculteur.

Afin d'encourager davantage les installations, la Région a décidé, en 2025, de **revaloriser fortement l'aide** octroyée pour les jeunes agriculteurs et agricultrices (+36%) :

- **30 000 €** au lieu de 22 000 € pour une installation à titre principal ;
- **40 000 €** au lieu de 30 000 € pour une installation sur une île ;
- **15 000 €** au lieu de 11 000 € pour une installation à titre secondaire.

Parce qu'on ne s'installe plus aujourd'hui sans penser au climat de demain, cette revalorisation s'accompagne d'un **nouvel engagement** pour mesurer la vulnérabilité de l'exploitation face au **changement climatique, le diagnostic ClimAléas-Test**.

Depuis 2016, la Région Bretagne a par ailleurs initié, avec le soutien de la Caisse des dépôts, le **fonds BRIT agricole** en appui de l'installation des jeunes. Élargi à toutes les productions en 2023, il répond à trois objectifs concrets :

- sécuriser la trésorerie au démarrage,
- avoir un apport personnel pour un effet « levier » (prêt réalisé à titre privé),
- permettre le démarrage progressif de l'activité (travaux, création...).

Complémentaire du parcours à l'installation classique, **ce prêt à taux zéro** peut varier de **20 000 € à**

50 000 € sur une période de 5 ans avec possibilité de différé de remboursement de 1 à 3 ans. Il est accessible pour tout nouvel installé qui répond à ces deux critères : proposer un plan de financement supérieur à 300 000 € sur 4 ans et avoir au moins un prêt bancaire inclus dans ce dernier.

En 2025, 178 projets ont été financés pour **201 bénéficiaires soit 6 M€** de prêts d'honneur dont 3,2 M€ venant de la Région.

Enfin, le dispositif **AGRI Foncier** est une boîte à outils qui permet, en partenariat avec la SAFER et les banques, le **stockage de foncier agricole pour une durée définie**, le temps de le rétrocéder à un futur propriétaire.

POUR INSTALLER, IL FAUT BIEN TRANSMETTRE

Renouveler les générations d'agriculteurs et d'agricultrices, c'est aussi préparer la transmission des exploitations. Avec le dispositif régional **AGRI Transmission**, la Région accompagne les professionnels qui souhaitent anticiper leur départ. Concrètement, une quinzaine d'organismes de conseil agréés peuvent

proposer un diagnostic aux exploitants qui envisagent de passer la main. Évaluation de l'entreprise, analyse des ressources humaines, estimation de la résilience face aux aléas (climatiques, économiques...), économies d'énergie possibles... **Cet état des lieux à 360 °, réalisé 5 à 10 ans avant la transmission**, permet d'anticiper et de construire un plan d'actions pour améliorer la transmissibilité de son exploitation et favoriser ainsi sa reprise.

L'exploitant peut choisir la structure intervenante (chambres d'agriculture, coopératives, groupements d'agriculture biologique, Civam, centres de gestion...) qui, toutes, partagent le même cahier des charges. La Région finance **80%** de l'étude, dans la limite de **1 000 € par dossier**. À la suite du diagnostic, les agriculteurs pourront solliciter des aides à l'investissement, via **AGRI Invest**, pour réaliser les aménagements et travaux préconisés ou travailler sur leur cohérence parcellaire, via l'outil **AGRI Foncier**. Lancé en 2024 par la Région, **AGRI Transmission** rencontre un beau succès, avec **269 exploitations concernées (269 000€ au total)**, partout en Bretagne.



Avenir de l'agriculture bretonne

Investir pour des exploitations robustes et résilientes

La Région Bretagne, engagée dans la transition agroécologique de son agriculture, soutient les exploitations dans toutes les filières de production et sur l'ensemble du territoire. A l'automne 2023, elle a lancé **AGRI Invest**, dispositif dédié à la modernisation des fermes et à l'accompagnement des transitions. Ses objectifs : renforcer la compétitivité de l'agriculture bretonne, améliorer les conditions de travail, susciter l'intérêt d'une nouvelle génération d'agriculteurs et d'agricultrices.

AGRI INVEST : LA VOIE DES TRANSITIONS

Grâce au soutien de la Région Bretagne et du fonds européen FEADER, les agriculteurs peuvent, avec **AGRI Invest**, réduire leur impact sur le climat, préserver la ressource en eau et la biodiversité, moderniser leur outil de production pour plus de compétitivité, d'ergonomie au travail et de bien-être animal. Concrètement, ce dispositif soutient 4 types d'investissements :

- **les investissements résilients** dans du matériel ou des équipements en faveur du climat, de la biodiversité, et de la préservation de la ressource en eau : récupérateur d'eau de pluie, désherbage mécanique, économies d'énergie et isolation des bâtiments...
- **les investissements productifs** : construction de bâtiments neufs pour les filières végétales, les ruminants et les apiculteurs ; aménagements intérieurs et extérieurs ; équipements de traite, de gestion des effluents, de manipulation des animaux, d'ergonomie au travail.
- **les investissements de transformation et de vente à la ferme** : construction de bâtiments neufs et équipements.
- **les investissements en biosécurité** des filières volailles et cunicole : alimentation et qualité de l'air, nettoyage, aménagements extérieurs...

Depuis son lancement en 2023, ce sont près de **1 200 dossiers qui sont retenus chaque année**, pour un montant de 30 M€. Un soutien qui va encore se renforcer : après une première hausse en 2025, le Président de Région Loïc Chesnais-Girard a annoncé **6 M€ supplémentaires** pour accélérer encore les transitions, et

accompagner davantage d'agriculteurs. Par ailleurs, la Région a fait le choix de **simplifier au maximum le dispositif d'aides et de le dématérialiser**, tout en maintenant un lien avec les agriculteurs sur le terrain, dans les différents espaces territoriaux de la Région à **Quimper, Brest, Vannes, Lorient, Saint-Brieuc, Pontivy et Rennes**.

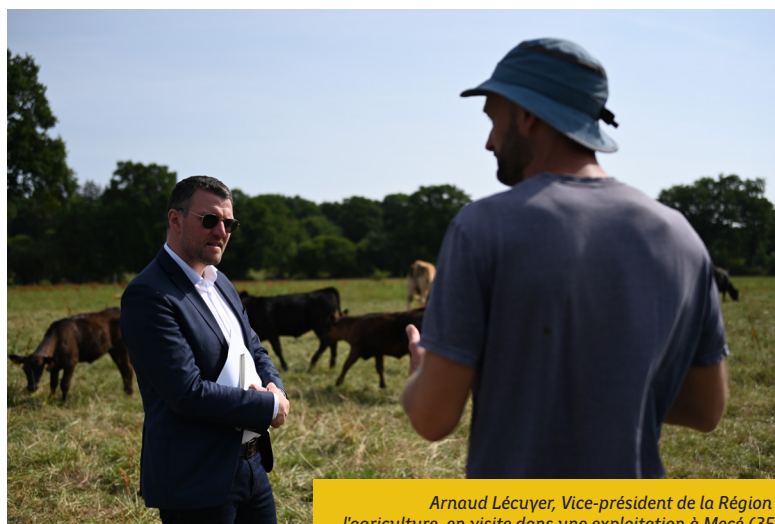
Pour bénéficier des soutiens aux investissements productifs et de transformation et vente à la ferme, les agriculteurs doivent signer des **Contrats de Transition Agroécologique (CTAE)**. Une démarche de progrès, articulée autour de **3 engagements : eau, carbone/climat et biodiversité**. Près de **2 700 exploitations** sont aujourd'hui engagées dans un CTAE en Bretagne.

FOCUS SUR BREIZH BOCAGE

Breizh Bocage est un programme unique en France, qui permet à la Bretagne d'être en première ligne sur la plantation d'arbres. **Lancé il y a 20 ans**, il vise à préserver et renforcer le maillage de haies et de talus qui constitue une **véritable infrastructure**

naturelle au service des écosystèmes et des territoires. Face à la disparition d'environ 60 % du bocage breton entre 1960 et 1990, le programme agit concrètement pour **restaurer les continuités écologiques et protéger les ressources naturelles**. Depuis son lancement, plus de **6 700 km** de haies ont été plantés ou restaurés, et près de **600 km supplémentaires sont créés chaque année** grâce à l'engagement des collectivités, des bassins versants, de l'Agence de l'Eau et des agriculteurs volontaires (**plus de 6 M€ en 2026**).

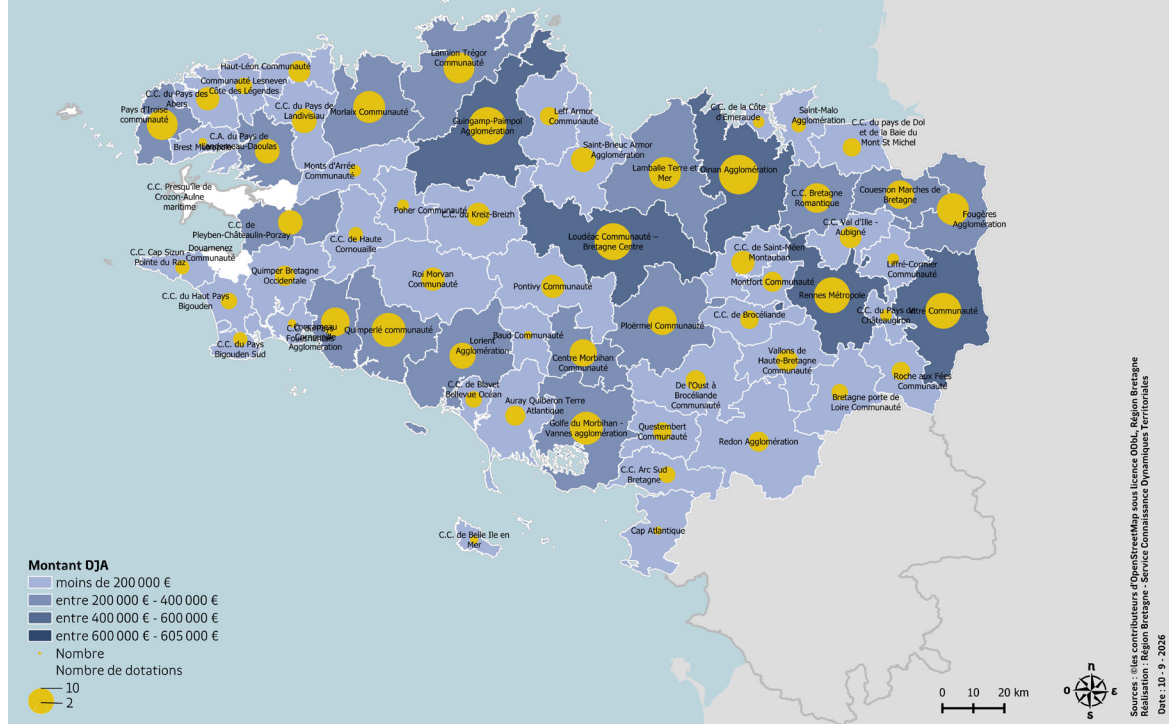
Les haies bocagères jouent **un rôle essentiel** dans la lutte contre l'érosion, la préservation de **la qualité et le stockage naturel de l'eau, le stockage du carbone, la régulation des températures et la protection de la biodiversité**. Elles contribuent également au bien-être des animaux d'élevage et à l'adaptation de l'agriculture bretonne aux effets du changement climatique. À travers **Breizh Bocage**, la Bretagne investit ainsi dans **une solution fondée sur la nature**, bénéfique pour l'environnement, l'agriculture, tout en préparant les territoires aux défis climatiques de demain.



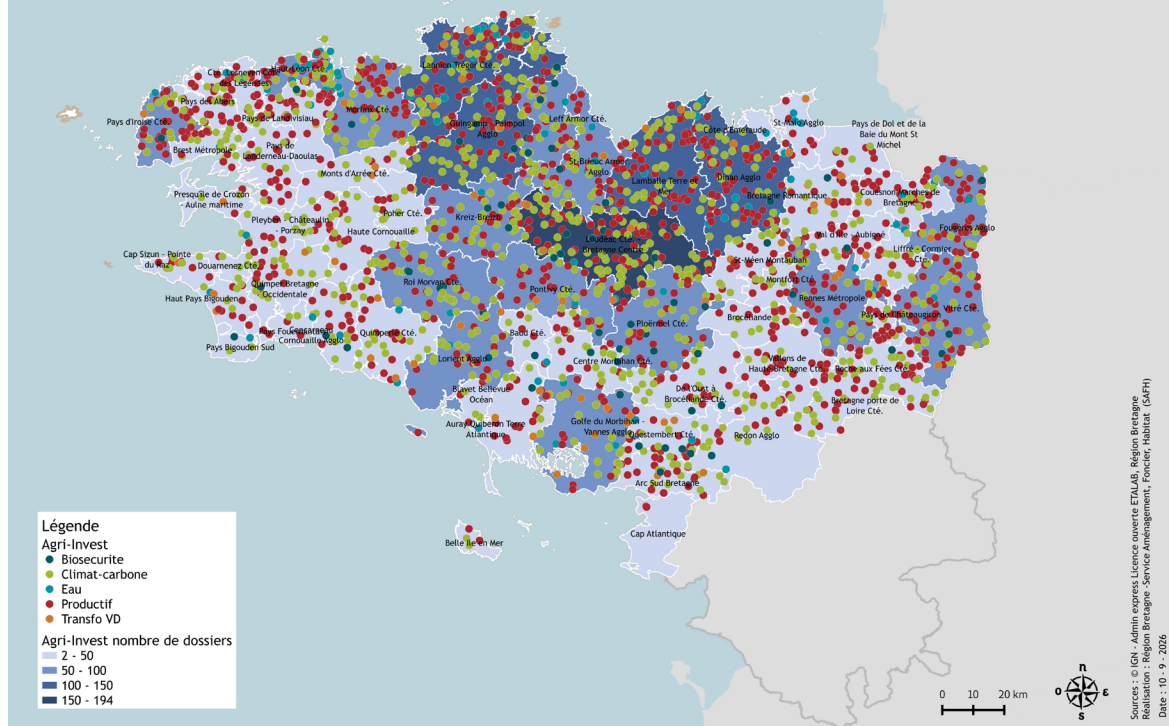
Arnaud Lécuyer, Vice-président de la Région à l'agriculture, en visite dans une exploitation à Mécé (35).
© Région Bretagne



Dotations jeunes agriculteurs par EPCI en 2025



Agri Invest 2024-2026



Eau et résilience climatique

La Région engagée pour préserver la ressource

Face aux effets croissants du changement climatique, la Région Bretagne poursuit son engagement en faveur d'une gestion durable de l'eau, fondée sur la solidarité entre territoires, la prévention des pollutions et la préservation des milieux naturels. Cette politique, menée à l'échelle des bassins versants, mobilisera en 2026 plus de 7 M€.

La Bretagne a fait le choix d'une **approche globale de l'eau**, intégrant simultanément les enjeux de qualité et de quantité, de protection des ressources et de continuité des usages, dans un contexte marqué par la multiplication des sécheresses. Cette approche repose également sur un principe simple : **investir dans la prévention coûte moins cher** et se révèle plus efficace que de réparer les dégâts, une fois les milieux dégradés.

7,1 M€ MOBILISÉS POUR LES ACTIONS DE LA RÉGION

La Région accompagne les acteurs de l'eau dans l'ensemble des bassins versants bretons, qui couvrent aujourd'hui 100 % du territoire régional. Elle finance notamment l'ingénierie territoriale, les structures des SAGE et des bassins versants, ainsi que les programmes d'actions menés sur les aires d'alimentation des captages prioritaires destinés à l'eau potable. Parmi les actions soutenues figurent :

- le **financement du Plan de lutte contre les algues vertes** (PLAV III), enjeu majeur pour de nombreux territoires littoraux ;
- l'**accompagnement de 6 territoires expérimentaux "zéro pesticide"** sur trois ans afin d'accélérer la réduction des produits phytosanitaires ;
- la **réalisation d'études « Hydrologie, Milieux, Usages, Climat »** pour mieux anticiper les besoins des différents usages de l'eau face au changement climatique ;
- le **soutien aux réseaux d'expertise bretons** tels que l'Association des techniciens de bassins versants bretons (ATBVB), l'Assemblée permanente des présidents de CLE ou encore Eau et Rivières de Bretagne.

RESTAURER LES MILIEUX, DÉVELOPPER LA SOBRIÉTÉ

En 2026, la Région consacre **2,85 M€ aux actions en faveur des bassins versants, des captages d'eau potable et du littoral**. Elle mobilisera également 720 000 € pour lutter contre les marées vertes et l'eutrophisation des eaux.

Parallèlement, **un important programme d'investissement (1 M€)** est engagé pour **restaurer les milieux aquatiques et les zones humides**, véritables infrastructures naturelles permettant de stocker l'eau, favoriser son infiltration dans les sols et améliorer sa qualité.



Le Parc naturel régional Vallée de la Rance – Côte d'Emeraude, soutenu par la Région Bretagne.
© Jérôme Sevrrette/Région Bretagne

La Région soutient également des projets innovants favorisant **la sobriété et l'optimisation de la ressource**, comme :

- la **télérelève pour mieux suivre les consommations d'eau** ;
- la **réutilisation** des eaux usées traitées ;
- la **valorisation des eaux** impropres à la consommation humaine, notamment grâce à la récupération des eaux de pluie ;
- les **solutions d'assainissement alternatif** permettant de réduire la pression sur les réseaux.

ANIMER LA MOBILISATION COLLECTIVE

Au-delà des financements, la Région joue un rôle structurant dans **l'animation du dialogue autour de l'eau**. Cette mission, confiée par l'État depuis 2017, s'appuie notamment sur l'**Assemblée bretonne de l'eau (ABE)**, qui réunit **plus de 120 acteurs** de la société civile, des collectivités publiques et du monde économique.

C'est dans ce cadre qu'a été élaboré le **Plan breton de résilience pour l'eau**, lancé à la suite de la sécheresse exceptionnelle de 2022. Ce plan vise notamment à encourager les économies d'eau, restaurer les milieux naturels, sécuriser les ressources disponibles et prévenir les conflits d'usage.

Illustration concrète de cette mobilisation, la Région a conduit en 2026, pour la 4^e année consécutive, une **campagne de sensibilisation** auprès des citoyens afin de promouvoir les écogestes et rappeler le caractère précieux de la ressource en eau.

Météo des nappes phréatiques

Le projet **Mété'Eau Nappes**, en partenariat avec le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) vise :
- à doter la Bretagne de capacités de **suivi et de projection à moyen terme** de l'évolution des ressources en eau souterraines, sur tout le territoire,
- à mettre en place **une solution de partage et diffusion en continu** du niveau des nappes auprès des acteurs gestionnaires de la ressource en eau.
L'objectif ? Parvenir à un **"éco-WATT de l'eau"**, avec un **réseau de 25 piézomètres** intégrés.

NOTES

Les aides à l'agriculture de la Région Bretagne

Transition agro-écologique

AGRI Innov

Aide à la recherche et l'expérimentation en agriculture

AGRI Invest

Aide aux investissements agricoles de transition

AGRI Bio

Soutien au développement de l'agriculture biologique

AGRI Viti

Aide aux investissements de la filière vitivinicole

Bocages & forêts

Breizh Bôcage

Aide pour consolider le maillage bocager

Breizh Forêt Bois

Aide pour favoriser la gestion durable des forêts

Installation & transmission

AGRI Install

Aide à l'installation en agriculture

AGRI Transmission

Aide à la transmission pour le renouvellement des générations en agriculture

AGRI Foncier

Boîte à outils fonciers

PRÊT BRIT AGRICOLE

À TAUX ZÉRO

Aide pour renforcer les fonds propres de l'exploitation et favoriser l'accès aux prêts



SERVICE PRESSE

02 99 27 13 54 | presse@bretagne.bzh

> Odile Bruley ■ 06 76 87 49 57 > Sylvain Le Duigou ■ 06 42 32 13 57 > Aymery Bot ■ 07 50 12 41 30 > Sébastien Jédor ■ 06 22 49 94 69